



# « Amiante... pesticides, un scandale sanitaire peut en cacher un autre ! »

Le 23 novembre dernier au cinéma Bonne Garde de Nantes, la Mutuelle MCRN et l'Addeva 44 ont invité le public à débattre des scandales sanitaires liés à l'amiante et aux pesticides. La projection du film « Les Sentinelles » de Pierre Pézerat a servi d'introduction à la discussion.

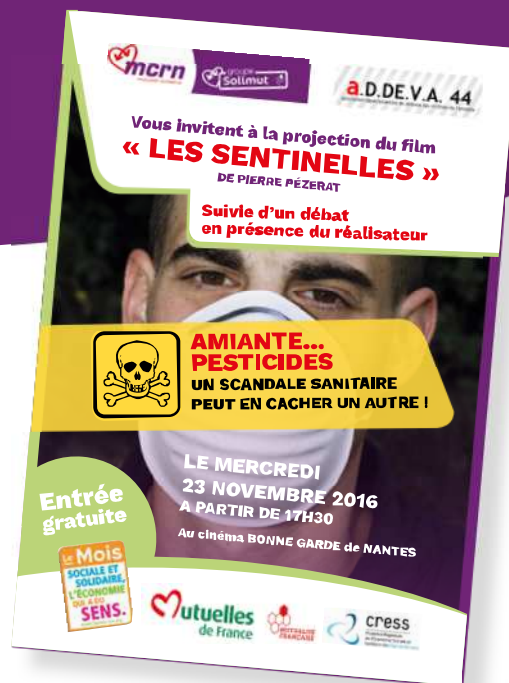
Un fil rouge relie dans l'espace et le temps Josette Roudaire, ancienne salariée d'Amisol, une entreprise de Clermont-Ferrand qui a « tissé » de l'amiante jusqu'en 1974, et Paul François, agriculteur installé dans les Charentes. Dans leur vie professionnelle, l'un et l'autre ont manipulé des produits hautement toxiques, voire cancérigènes: l'amiante pour Josette Roudaire, un herbicide de Monsanto pour Paul François. Ils ont aussi en commun d'avoir rencontré le toxicochimiste Henri Pézerat. Une rencontre absolument déterminante dans leur parcours de femme et d'homme déterminés à comprendre ce qu'il leur arrive et à se battre.

C'est ce que montrent « Les Sentinelles », le film à la fois documenté, émouvant et fort, de Pierre Pézerat, le fils d'Henri Pézerat. Les Sentinelles, ce sont ces hommes et ces femmes, chercheurs, scientifiques ou salariés qui

pointent du doigt un problème et avertissent « attention danger pour la santé ! ».

Henri Pézerat est, en quelque sorte, la première sentinelle. En 1974, il est allé à la rencontre des salariées en grève d'Amisol pour leur expliquer, avec des mots simples, que l'amiante était un poison. Et que le combat à mener n'était pas celui du maintien de la production coûte que coûte. « Il a fallu qu'il nous apprivoise, se souvient Josette Roudaire dans le film. Et puis, par la suite, il nous a aidé à compter les morts ! » Des morts trop nombreux, aussi bien du côté des salariés d'Amisol ou d'Eternit travaillant notamment sur le site de Terssac dans le Tarn.

Les salariés de l'amiante se sont battus contre des entreprises puissantes et un lobby très influent qui n'a eu de cesse de minimiser la dangerosité de la fibre pourtant mortelle. Même situation déséquilibrée du côté de Paul François. Il est aujourd'hui en lutte contre le géant de la chimie Monsanto depuis qu'en avril 2004 il est tombé malade après avoir respiré le Lasso, un herbicide désormais interdit. Le film montre aussi le cynisme de ces multinationales pour qui le profit passe avant la santé des salariés et des populations. D'autres agriculteurs développent aujourd'hui des maladies graves pour avoir été en contact avec des produits phytosanitaires. La partie immergée d'un autre scandale sanitaire à venir...



Acteur de santé et de prévention, la Mutuelle MCRN organise notamment des initiatives autour de la santé au travail. Concernant cette soirée cinéma-débat, la MCRN s'est associée avec l'Addeva 44, un de ses partenaires privilégiés. Précisons que l'adhésion à la Mutuelle MCRN permet d'accéder gracieusement aux différents services de l'Addeva 44.



Après la projection du film, le public a pu échanger notamment avec **PATRICK HAMON**, président de l'Addeva 44, **PIERRE PÉZERAT**, l'auteur du film, ainsi qu'avec **PAUL FRANÇOIS** qui avait tenu à faire le déplacement à Nantes. Voici quelques extraits de leurs interventions.



**PIERRE PÉZERAT**  
Réalisateur des **SENTINELLES**

« Mon Père a toujours poussé les victimes à se constituer en association pour être plus fort. Il faut oublier les appartenances politiques et les corporatismes. Et puis le combat n'est pas terminé. Certes l'amiante est interdit en France depuis 1997. Mais les dirigeants des entreprises incriminées n'ont toujours pas été jugés ! Au sujet des pesticides, les mêmes mécanismes d'opacité et de pression sont utilisés et il ne faut rien lâcher. Dans les deux cas, il s'agit d'un scandale planétaire. Des pays comme la Russie, la Chine et le Canada exploitent toujours l'amiante et des millions de personnes vont en mourir. Pour ce qui est de l'usage des pesticides, ce qui se passe au Brésil par exemple est effrayant ».

**PAUL FRANÇOIS**  
Agriculteur, en procès contre Monsanto

« C'est ma génération qui a utilisé le plus de pesticides. Pendant mon activité, j'ai manipulé environ 900 molécules différentes, un cocktail explosif pour la santé. Plein de pathologies sont imputables aux pesticides: la maladie de Parkinson, les lymphomes (cancers du système lymphatique), des cancers de la prostate, de la vessie. C'est une hécatombe qui se prépare. (...) Mon premier combat a été de faire admettre au monde médical que c'est bien ce que j'avais respiré qui m'avait rendu malade. Et là, on a vraiment besoin de l'appui de scientifiques engagés comme l'était Henri Pézerat. (...) J'ai gagné les deux premiers procès contre Monsanto. Le dossier est actuellement en cassation, puis viendra la procédure en indemnisation. Si tout se passe bien, ce sera réglé d'ici 2 ou 3 ans ! Mais je vis toujours avec une épée de Damoclès au dessus de ma tête ! »



**ROLAND HOTTEGARD**  
Ancien Président de l'Addeva 44

« Hier c'était l'amiante, aujourd'hui ce sont les pesticides, demain les nanoparticules ? Il faut toujours être vigilant et se battre. Aux Chantiers de l'Atlantique, à St-Nazaire, le premier décès lié à l'amiante date de 1973. Pour l'amiante, on s'est battu pour faire reconnaître les maladies professionnelles, puis pour obtenir la pré-retraite amiante et enfin pour faire reconnaître la faute inexcusable de l'employeur ».

**PATRICK HAMON**  
Président de l'Addeva 44

« Le rôle de l'association est d'aider les victimes de l'amiante afin qu'elles puissent notamment faire valoir leurs droits. L'association compte 5000 adhérents et peut compter sur l'action de 130 bénévoles sur le terrain. L'Addeva 44 est née au Chantiers de l'Atlantique (aujourd'hui STX) mais son action dépasse bien sûr le cadre de cette entreprise ».



4 place des Jacobins - 44000 Nantes  
Tél. : 02 40 89 22 91 / Fax : 02 40 35 63 38  
Mail : [infos@mutuellemcrn.fr](mailto:infos@mutuellemcrn.fr) Site : [www.mutuellemcrn.fr](http://www.mutuellemcrn.fr)



Maison Henri Pézerat - 6 rue Louis Bourdaloue 44600 Saint-Nazaire  
Tél. : 06 76 57 75 07  
Site : [www.addeva44.fr](http://www.addeva44.fr)